

**GROUPE BMTC INC.**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

**GROUPE BMTC INC. ANNONCE LE RENOUVELLEMENT DE SON OFFRE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS VISANT SES ACTIONS ORDINAIRES**

Montréal (Québec) le 12 avril 2023 (TSX: GBT)

La Société annonce qu'elle a obtenu les autorisations réglementaires requises pour renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions ordinaires inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour la période s'échelonnant du 15 avril 2023 au 14 avril 2024, au plus tard, et ce à des fins d'annulation. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités antérieure de la Société se termine le 14 avril 2023. Aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée, la Société a l'intention de racheter, par l'entremise de la TSX, par l'entremise des systèmes de négociation Canadien (comme Alpha ATS) et conformément aux exigences de ceux-ci ainsi que hors l'intermédiaire de la TSX en vertu de dispenses émises par les autorités de réglementation en valeurs mobilières, jusqu'à 1 650 085 actions ordinaires, ce qui représente environ 5 % des 33 001 700 actions ordinaires émises et en circulation au 1<sup>er</sup> avril 2023.

Au cours des douze derniers mois et en date du 1<sup>er</sup> avril 2023, la Société a racheté à des fins d'annulation, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente un nombre total de 348 900 actions ordinaires au prix moyen pondéré de 14,38 \$ par action. La Société a racheté les actions par l'entremise de la TSX, par l'entremise des systèmes de négociation Canadien (comme Alpha ATS) et conformément aux exigences de celle-ci. De plus, le nombre maximal des titres pouvant être acquis par la Société était de 1 668 125 actions ordinaires.

Conformément aux exigences de la TSX, la moyenne quotidienne des opérations sur les actions ordinaires au cours des six derniers mois civils complets a été de 1 657 actions (le « MQO »). Par conséquent, aux termes des règles et politiques 1 000 actions ordinaires jusqu'au 14 avril 2024. Une fois par semaine, en sus de cette limite quotidienne de rachat d'actions ordinaires, BMTC peut aussi acheter un bloc d'actions ordinaires qui n'est pas la propriété d'un initié (i) dont le prix d'achat est de 200 000 \$ ou plus, (ii) dont le nombre est d'au moins 5 000 actions ordinaires dont le prix d'achat s'élève à au moins 50 000 \$, ou (iii) qui correspond à au moins 20 lots réguliers d'actions ordinaires et représente au moins 150 % du MQO, conformément aux règles de la TSX.

Lorsque les rachats sont effectués par l'entremise des systèmes de négociation Canadien (comme Alpha ATS) aucune des exigences décrites au paragraphe précédent sont applicables. Le prix payé par BMTC pour les titres qu'elle acquiert sans l'intermédiaire de la Bourse de Toronto en vertu de dispenses émises par les autorités de réglementation des valeurs mobilières sera inférieur au cours des titres en conformité avec les exigences de ces dispenses.

BMTC considère que les rachats de ses actions ordinaires qu'elle effectue de temps à autre dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités constitue une saine utilisation de ses fonds.

Groupe BMTC inc., dont les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto, exerce par l'entremise de ses trois divisions, Ameublements Tanguay, Brault & Martineau et EconoMax une importante entreprise de vente au détail de meubles et d'appareils électroniques et électroménagers dans la province du Québec.

Renseignements : Mme Marie-Berthe Des Groseillers  
Présidente et chef de la direction  
Groupe BMTC inc.

(514) 648-5757